

serait responsable du maintien de cette zone et de son embellissement de façon à en faire un site dont nous pourrions jouir nous-mêmes et nos enfants. J'espère que le premier ministre, qui a toute mon admiration, reconsidèrera sa position.

M. Burton: Et si le gouvernement réexaminait son point de vue sur cette motion?

M. Guay (Saint-Boniface): Je n'ai pas entendu ce que le député vient de dire. Voudrait-il répéter sa question?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Regina-Est désire poser une question.

M. Burton: Le député persuaderait-il le gouvernement fédéral de changer d'idée et d'accepter la motion à l'étude visant la divulgation de renseignements ou de documents sur un deuxième parc national en Saskatchewan?

M. Guay (Saint-Boniface): Je comprends que le député se préoccupe beaucoup de la Saskatchewan. Je m'intéresse autant à obtenir un parc au Manitoba. Le gouvernement fédéral fait de son mieux pour réaliser les deux projets de sorte que les deux provinces en bénéficient. D'accord, on devrait aménager un parc en Saskatchewan. Mais il me semble que le gouvernement devrait songer à la nation tout entière, et non pas seulement à la Saskatchewan ou au Manitoba.

M. Burton: Le député n'estime-t-il pas que la cause de l'aménagement d'un second parc national au Manitoba serait bien servie si l'on mettait à la disposition du public les renseignements sur le second parc national projeté pour la Saskatchewan?

M. Guay (Saint-Boniface): Je suis absolument en faveur de tous les parcs possibles.

Une voix: Répondez à la question.

M. Guay (Saint-Boniface): C'est ce que j'essaie de faire. Si le Manitoba ou la Saskatchewan désire d'autres parcs, je suis d'accord. A l'heure actuelle, j'estime que la planification à long terme incombe à la province, si je peux me permettre l'expression...

Une voix: Continuez.

Des voix: Bravo.

M. Guay (Saint-Boniface): ... et il lui appartient de conserver des terres pour le plaisir des futurs citoyens, en gardant ces terres à l'état sauvage pour recréer les générations de demain. C'est la politique du gouvernement fédéral et je ne comprends pas pourquoi le premier ministre de la province a changé d'idée. Il était en faveur du projet lorsqu'il siégeait ici à la Chambre, mais maintenant qu'il est premier ministre de sa province, ses vues sont changées. Selon la *Free Press*, il aurait dit: «La chose m'intéresse moins aujourd'hui qu'il y a cinq ans.» Monsieur l'Orateur, cela m'intéresse tous les jours de l'année quand le gouvernement fédéral a le bon sens et l'initiative d'aider les gens de nos provinces de l'Ouest.

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'ai certaines remarques pertinentes à faire au sujet de la motion à l'étude.

[Français]

Je voudrais faire mes remarques en français, monsieur l'Orateur, car c'est la langue dans laquelle je puis m'expri-

[M. Guay (Saint-Boniface).]

mer le plus facilement et le plus librement, surtout quand je n'ai pas de texte préparé.

La motion à l'étude se lit ainsi:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'une description de la région que le gouvernement fédéral désirerait inclure dans le projet d'un deuxième parc national en Saskatchewan, dans la région de Val Marie-Kildeer.

Je ne suis pas suffisamment renseigné sur la région dont il est question dans cette motion, mais je crois que celle-ci m'offre l'occasion de faire des remarques d'ordre général qui peuvent s'appliquer à n'importe quel autre projet d'établissement de parcs nationaux au Canada.

Et lorsque j'entendais tantôt mes deux honorables amis échanger des remarques d'un côté et de l'autre de la Chambre, je me faisais la réflexion suivante: Si l'on a du mal à déterminer le meilleur endroit où aménager un parc national dans l'Ouest canadien, je suis prêt à accepter toute proposition du gouvernement pour en établir un troisième au Nouveau-Brunswick.

Ayant dit cela, monsieur l'Orateur, je crois que la motion que présente l'honorable député, «en vue de la production de copie d'une description de la région», pourrait ouvrir la porte à une espèce de spéculation excessive sur les terrains qu'il serait question d'inclure dans l'aire générale d'un parc national. Et je crois que la question fondamentale qu'il faut se poser,...

[Traduction]

M. Burton: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au député s'il était à la Chambre pour entendre il y a quelques instants les propos de mon ami d'Assiniboia (M. Knight) en réponse à des remarques antérieures sur la possibilité qu'on se livre à des spéculations? Mon ami a déclaré que la majeure partie des terrains dans cette région appartenaient à la Couronne. Divers électeurs ou cultivateurs détiennent des baux et il n'est nullement question de spéculation. Si, à un moment donné, des négociations étaient entamées pour la vente de terrains appartenant à des particuliers, les gens seraient parfaitement au courant.

M. Corbin: Je n'étais pas à la Chambre à ce moment-là. Il s'agit en l'occurrence, il est vrai, de terres de la Couronne, mais le député tente de faire adopter le principe que le gouvernement devrait être tenu de déposer un plan ou une description générale de toute région destinée à devenir un parc national. C'est le fond même du sujet que nous débattons. Le député pourrait avoir raison en ce qui concerne cette proposition particulière, mais nous établirions alors un précédent qui pourrait nuire aux efforts du gouvernement en vue d'établir un ou des parcs nationaux au plus bas coût possible pour les contribuables.

J'aurais aimé me reporter particulièrement aux répercussions que l'adoption de la motion à l'étude pourraient avoir sur les projets de parcs dans ma propre province du Nouveau-Brunswick. Je voudrais toutefois me rendre à la demande du secrétaire parlementaire et conclure ici mes remarques afin de lui permettre de faire consigner au compte rendu certains faits.

• (1750)

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le député de Regina-Est (M. Burton) a déclaré dans ses remarques qu'il fut le premier, il y a quelque temps, à soulever ce sujet alors que la circonscription d'Assiniboia n'était pas représentée à la Chambre, mais je suis sûr qu'il ne voulait pas dire que personne